

Selongey

INFOS

SOMMAIRE

- p.1** Édito du Maire
- p.3** Solidarité
Affaires sociales
Culture-Loisirs
- p.4** Finances
Jumelage
- p.5** Urbanisme
Santé
Travaux
- p.6** Communauté
de communes
Infos pratiques

Comme vous l'avez constaté, l'année 2010 a été dense en terme de travaux sur la commune et **nous nous excusons des désagréments passagers qu'ils ont pu engendrer dans votre vie quotidienne.** Les différents diagnostics effectués nous ont permis de programmer les travaux de réfection de nos réseaux d'eau potable, d'assainissement et de voirie dans un plan pluriannuel. Il va de soi que réaliser des travaux de voirie sans vérifier, au préalable, l'état des réseaux qui se trouvent sous la chaussée serait de la bien mauvaise gestion.

Rue de la Roche : Informés en fin d'année dernière par le conseil général de la programmation de la réfection de la bande de roulement de cette rue (de la voie du marché au coin de l'église) nous en avons demandé le report en 2011, le temps pour la commune d'effectuer le remplacement de la canalisation d'eau classé en priorité n°1 dans le diagnostic effectué en son temps. Ces travaux conséquents ont débuté mi-juillet et se sont terminés mi-octobre, avec 2 petites semaines de retard dans la réouverture de la rue de la Roche à la circulation. **Coût des travaux 235 000 €**

Rue du 8 Mai : Avant de commencer les travaux d'eaux usées et de récupération des eaux pluviales concernant la rue proprement dite, il a été nécessaire de réaliser une canalisation jusqu'à la station d'épuration pour les eaux usées et à la rivière pour les eaux pluviales. Une canalisation a donc été posée, à travers champs, entre la station et le bas de la rue du 8 mai. Pour les eaux pluviales, une canalisation a été réalisée dans le champ situé en contrebas le long du RD3 pour rejoindre le fossé côté séchoir. Nous avons prévu la récupération des eaux à l'entrée de la rue basse jusqu'à la hauteur de l'ancienne perception. Merci aux propriétaires qui ont tous accepté de bonne grâce cette servitude de tréfonds sur leur propriété, permettant ainsi à la collectivité de minimiser le coût des travaux **qui s'élèvent à 315 000 €.**

Rue des Tulipes - Impasse de la Rieppe

Les riverains attendaient ces travaux depuis plusieurs décennies. C'est maintenant chose faite. Les travaux de raccordement des eaux usées de leur habitation ont été réalisés en juin et juillet. **Coût des travaux 150 000 €**

Rue des Craies : Cette rue qui part de la rue de la Fin et qui dessert 2 lotissements était en très mauvais état.

ÉDITO

La municipalité investit pour votre avenir

Rue de Bussin : Suite au retard des travaux de la rue de la Roche, il s'est avéré sage, par crainte de gelées précoces, de différer la réfection complète de la rue de Bussin (trottoirs et revêtement). Seule la 1^{ère} phase de travaux qui consiste à la reprise des regards et bordures sera effectuée avant l'hiver. La réfection de la bande de

roulement attendra le printemps. **Coût des travaux Rue des craies - rue de Bussin 97 000€**

Lotissement artisanal de Trémolois : Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles au printemps nos nouvelles entreprises, des travaux d'extension de la zone artisanale (voirie, raccordements eau, électricité et gaz) ont été réalisés par la commune cet automne. Comme pour la rue de Bussin, le revêtement définitif de la chaussée qui dessert l'extension de la zone sera réalisé au printemps. Il reste une parcelle libre. **Coût des travaux de voirie 120 000€**

Travaux divers : De nombreux travaux d'entretien courant ont été réalisés durant l'année dans nos rues par les services municipaux. Rebouchage des chaussées, reprise de maçonnerie sur les trottoirs, réfection de chemins mise en place des tables et bancs de pique-nique demandés par les habitants...

Des aménagements provisoires de test, notamment des écluses, seront mis en place ça et là dans Selongey pour faire réduire la vitesse.



photo : Mairie de Selongey

Une nouvelle aire de jeux pour les petits a été mise en service avant l'été dans le lotissement de la route de Boussois, à l'emplacement réservé à cet effet il y a plusieurs décennies. Elle est très fréquentée et participe bien à l'animation du quartier.

suite page 2



photo : Mairie de Selongey



photo : P. Brunelli



Une aire de jeux multisports a été mise à la disposition des moins de 8 ans (accompagnés par un adulte) et des plus grands qui peuvent l'utiliser tous les jours de 10 h à 22 h maxi. Les uns et les autres sont visiblement satisfaits de cette nouvelle structure qui est également utilisée par les scolaires et le centre de loisirs. Des actions de sensibilisation au respect de cet équipement et de son environnement ont été menées auprès des jeunes utilisateurs. Nuls doutes qu'elles porteront leurs fruits et que les jeunes de Selongey sauront respecter et faire respecter leur nouvelle aire de jeux.



photo : Mairie de Selongey

Contrat Ambitions Côte-d'Or

Toutes les demandes de financement des projets structurants de nos collectivités (communes et communautés de communes), doivent dorénavant être intégrées dans des contrats Ambitions Côte-d'Or portés par les communautés de communes. Le nôtre est en cours d'élaboration avec pour grandes lignes concernant Selongey : le groupe scolaire, la réhabilitation du foyer communal en salle de spectacles ; et pour notre communauté de communes : la maison médicale.

Un mot sur le projet de dépôt d'explosifs et son enquête publique

Selongéennes et Selongéens, vous vous êtes prononcés en très grande majorité contre ce projet potentiellement dangereux qui défigurerait à jamais la superbe vallée de Foncegrive. Le conseil municipal dans sa séance du 20 septembre dernier et à une très large majorité, s'est prononcé également contre ce projet. Les comptes-rendus des séances du conseil municipal sont accessibles sur notre site internet selongey.com.

L'antenne WIMAX



photo : Mairie de Selongey

Dans le cadre du déploiement régional du haut débit par le système hertzien WIMAX, la région Bourgogne par l'intermédiaire de son délégataire avait proposé d'installer une antenne relais rue de la côte au pied du château d'eau. Pour que chacun puisse exprimer son point de vue, la municipalité a pris l'initiative d'organiser une réunion d'informations qui a fait ressortir une opposition unanime à cette implantation à proximité des habitations. Après recherches, une autre solution a été trouvée sur

un site compatible et déjà frappé de servitudes pour une antenne de téléphonie ; l'antenne WIMAX sera donc implantée le long de l'autoroute A31 (photo ci-contre). D'un côté, beaucoup de bruits et d'agitation à propos de « l'antenne de la honte » ! Quant à nous, nous avons, une fois de plus, joué la transparence, écouté et pris nos responsabilités pour la satisfaction du plus grand nombre.

Le groupe scolaire

L'inspection académique nous a informés, fin juin, de l'ouverture de deux classes supplémentaire, l'une en primaire et l'autre en maternelle. De ce fait, le projet a dû être modifié en conséquence pour la demande de permis de construire qui a été déposée fin juillet et suit son cours. Le DCE (*Dossier de Consultation des Entreprises*) a été validé fin octobre et la consultation des entreprises est en cours. L'avancement du projet fera l'objet d'un bulletin dédié.

Budget 2010

La réforme de la TP a garanti pour 2010 les mêmes ressources qu'en 2009. Si nous savons aujourd'hui que cette réforme bénéficie à certaines de nos entreprises locales, il n'en est rien, hélas, quant à nos ressources de demain. Le budget 2010 est consacré, pour l'essentiel, à la constitution d'une réserve qui sera affectée au financement du groupe scolaire. Par ailleurs, le diagnostic des réseaux d'eau et d'assainissement montre que de

nombreux travaux de rénovation sont à prévoir sur les réseaux et les réservoirs. Le plan de réfection des chaussées doit impérativement intégrer ce diagnostic afin de faire les choses dans l'ordre : les réseaux d'abord, la voirie ensuite ; ce qui n'a pas toujours été le cas il y a quelques années.

Centre d'hébergement

Les travaux de rénovation du bâtiment surnommé « studios bowling » sont terminés. Reste à meubler l'ensemble des studios. La gestion du centre sera mise en place dans les mois qui viennent, avec un souci de rationalisation des coûts de fonctionnement. À noter que seule la subvention du Conseil régional via le pays Seine-et-Tilles-en-Bourgogne nous a été versée pour cette première phase. La subvention du conseil général, actée en 2005 à hauteur de 300 000 €, a été redécoupée en 150 000 € en 2010, 75 000 € en 2011 et 75 000 € à resolliciter dans le cadre du futur contrat « Ambitions Côte-d'Or ». A quelques jours de la réception définitive des travaux, c'est le budget communal et la région qui auront financé le projet, le premier versement du conseil général qui se fait attendre est de plus en plus urgent pour l'équilibre de nos finances.



photo : Mairie de Selongey

Plan Local d'Urbanisme

Le projet suit son cours (*cf le bulletin spécial que vous avez reçu récemment*). Une synthèse de vos réponses sera faite avec le concours du bureau d'études *PERSPECTIVES* missionné sur le sujet. Merci à nos nombreux concitoyens et concitoyennes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire.

À propos de la gare de Selongey

Lors de notre prise de fonctions en 2008, nous avons immédiatement milité auprès de toutes les collectivités territoriales en vue de la réouverture de notre gare qui offrirait de réelles opportunités de développement économique et de gestion de la mobilité sur notre territoire. D'une fin de non-recevoir pour des raisons de coût, nous avons réussi à remettre ce projet à l'ordre du jour en impliquant la région Bourgogne et la région Champagne-Ardenne, argumentant que le TER pourrait également desservir Vaux-sous-Aubigny, voire Chalindrey, où un point de retournement pourrait être mis en place. Nos élus nationaux, sensibilisés par ce projet structurant, nous soutiennent sans faille. Le PER (*Pôle d'Excellence Rurale*) en projet au niveau du pays Seine-et-Tilles-en-Bourgogne, en fait état dans ses fiches actions. Sans vouloir verser dans l'autosatisfaction et sans préjuger de l'issue de ce dossier, force est de constater que notre acharnement a fini par emporter l'adhésion de nos édiles sur le projet.

Votre prochain bulletin sera consacré au budget et aux travaux prévus sur notre commune pour 2011, la construction du groupe scolaire restant la priorité des priorités.

Votre maire
Gérard LEGUAY

Encore et toujours : Petite délinquance ordinaire à 2500€ pour la collectivité.



Le complexe sportif, centre d'activité de notre milieu associatif et lieu de rassemblement de nos jeunes, est la cible permanente d'actes d'incivilité et de dégradations des équipements urbains. S'ils ne sont perpétrés heureusement que par une toute petite minorité de jeunes, ils pourrissent la vie de tous les utilisateurs du complexe. Ils génèrent pour la collectivité des coûts de réparation et de remplacement des installations endommagées et monopolisent régulièrement les agents communaux à la remise en état et au nettoyage des lieux. Plus grave encore, certains d'entre-eux n'hésitent pas à fracturer les coffrets d'arrivée du gaz et de l'électricité et d'en couper les alimentations engendrant des problèmes de sécurité dans les bâtiments et des interventions extérieures pour la remise en route. Récemment, à titre d'exemple, entre autres dégradation de poubelles et vitres cassées, ce sont les lampadaires qui ont été la cible des vandales. Ci-joint photos. Coût pour la collectivité des remplacements du poteau et des globes 2500€.

SOLIDARITÉ - AFFAIRES SOCIALES

Le goûter de printemps a eu lieu le 1^{er} avril dernier à la salle F. Lescure, réunissant plus de 90 personnes. Un après midi récréatif animé par l'excellent orchestre de G. Puech, durant lequel les nombreux amateurs de danse ont pu s'adonner à leur plaisir favori. Boissons chaudes, brioches et petits fours ont été servis tout au long de l'après midi par les bénévoles de la commission des affaires sociales et de la solidarité. Les enfants des écoles se sont joints à la manifestation et proposé un tour du monde en chanson à leurs aînés sous le charme. Un bon exemple de solidarité inter générationnelle. Merci aux enseignants et animateurs de Selongey qui ont encadré leur classe.



Une antenne de la banque alimentaire de Bourgogne est ouverte à Selongey. La distribution d'un colis alimentaire mensuel est effectuée chaque 2^e mercredi du mois au local situé rue du stade. Si, occasionnellement ou non, vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie pour l'ouverture d'un dossier qui sera étudié en toute discrétion en commission CCAS.

Cet été, des **abonnements à la piscine** ont été attribués gratuitement aux enfants dont les parents bénéficient de la banque alimentaire. Dans le même esprit, depuis la rentrée des classes, des « **cartes famille** » gratuites ont été mise à disposition pour l'accès aux **séances « ciné-rencontres »**, à raison de 10 cartes par an et par famille. Des aides financières sont également proposées à ces mêmes familles pour permettre aux enfants un accès facilité aux activités sportives et culturelles.

La Fédération Départementale des Retraités et Personnes Agées (FAPA), coordinatrice du programme Prévention Santé Seniors destiné aux personnes de plus de 60 ans, a mis en place à Selongey un atelier, le « Pack Euréka » (travail axé sur la mémoire) qui débutera le 4 Novembre. Un premier groupe de 15 personnes a été constitué sur inscription, ceci pour 15 séances. Si ce module vous intéresse faites vous connaître en mairie, une liste d'attente est ouverte pour l'année prochaine. D'autres ateliers peuvent être proposés : l'équilibre, les médicaments, l'alimentation. Ils pourront être mis en place en fonction de la demande.



Du 18 au 24 octobre, la semaine nationale de « **la Semaine Bleue** », doit être une semaine de convivialité et de partage pour les aînés. Le thème proposé « **À tout âge : acteurs, proches et solidaires** ». Dans ce cadre, ce sont une centaine de personnes qui se sont retrouvées le jeudi 21 octobre, au foyer communal, pour un après-midi récréatif animé par un jeune accordéoniste, champion du monde, Pierre-Alain Krummenacher.

La participation des enfants de l'école maternelle (grandes sections), accompagnés des enseignants et de quelques parents, a enchanté le public composé de grands-parents émerveillés devant la prestation de leurs petits faite de chants et de danses. Enfin, un goûter avec boissons fraîches et chaudes et pâtisseries a été servi à tous les invités, petits et grands, par les membres de la commission « vie sociale ». Une manifestation réussie d'après les commentaires unanimes des convives.

Annick NIPORTE

Adjointe chargée de la solidarité, des affaires sociales et de la vie scolaire

CULTURE - LOISIRS

Une salle de spectacle pour Selongey

Première phase de la réalisation de la salle de spectacle, le foyer s'est vu équipé d'un nouvel espace scénique :

une structure « poutre alu » entourant la scène et recouverte de pendrillons ou rideaux de scène, un ensemble « lumière » venant compléter l'ensemble. La réalisation d'une salle de spectacle est dans les objectifs et le programme de la municipalité.

Pour ne pas se lancer dans un programme de construction nouvelle, lourd financièrement aussi bien en coût d'investissement que de fonctionnement, il a été décidé de réfléchir à une évolution de la salle du foyer communal.

Pour cela il était important de programmer son évolution et de scinder cette réalisation.

Ce phasage porte sur 3 volets « techniques » :

- L'espace scénique (portique, rideaux de scène, lumières)
- Diffusion sonore (études, mesures acoustiques et modélisation-évolution/transformation)
- Le gradinage (gradins télescopiques-optimisation de l'espace)

et sur un volet isolation (économie coût fonctionnement) :

une étude est en cours avec la société ELITHIS

L'importance d'apporter des services nouveaux sans trop perturber l'utilisation actuelle de la salle est un aspect important du dossier.

La scène restant entièrement démontable pour les manifestations le nécessitant.

La structure quant à elle restant fixe, les rideaux de scène relevés.

Dominique DUCHAMP

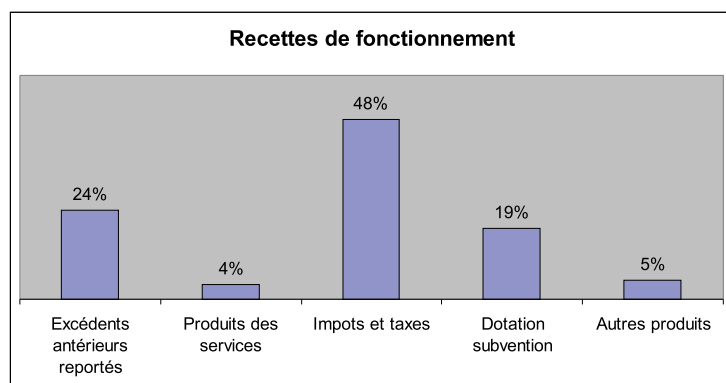
Adjoint à la culture, à la vie associative, à l'enfance-jeunesse et au centre de loisirs

En Mars nous avons voté le budget 2010, en Mai l'excédent du lotissement a été intégré puis en Juillet et Septembre nous avons pris des décisions modificatives (D. M.).

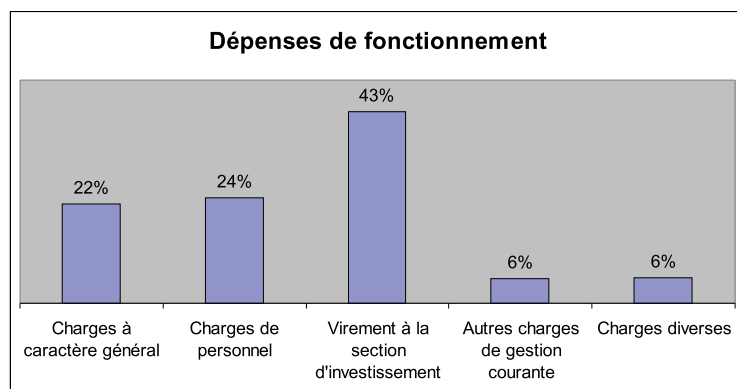
Les schémas qui suivent sont exprimés en pourcentages pour vous permettre de faire des comparaisons avec les ratios des communes de taille identique.

Fonctionnement

Recettes : Les impôts et taxes sont la principale ressource (1 574 421 €) de la commune. Ils ont été légèrement augmentés cette année pour tenir compte des projets.

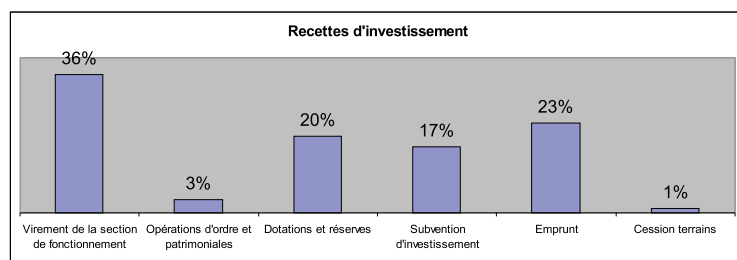


Dépenses : Elles sont semblables d'une année sur l'autre. Les charges à caractère général représentent, eau, gaz, carburants et tout ce qui a trait à l'entretien, ceci pour 22%. Le virement à la section d'investissement représente la somme de 1 403 316 €.

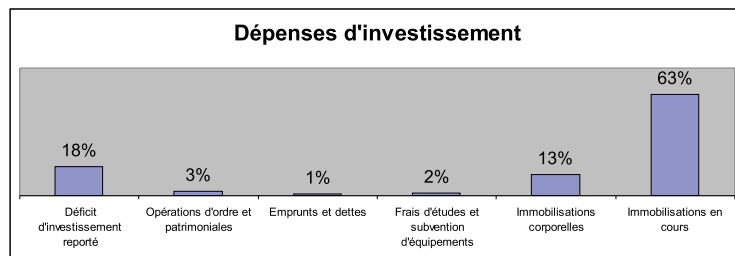


Investissement

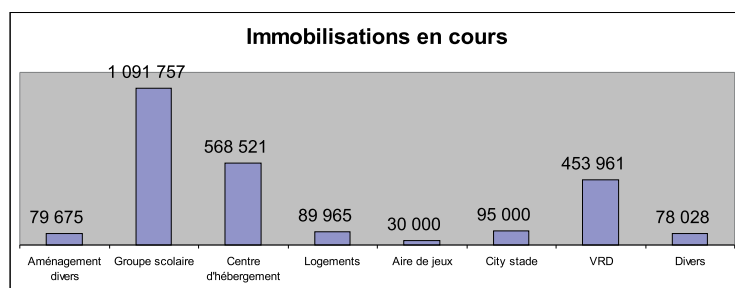
Recettes : Le virement de la section de fonctionnement (36%) représente une part importante. On peut donc constater que nous disposons d'un bon autofinancement.



Dépenses : Dans les immobilisations corporelles il y a l'achat des terrains du groupe scolaire, Le mobilier du centre d'hébergement, la scène du foyer etc...



Le dernier graphique est en euros, il permet de visualiser l'importance des sommes engagées. Pour le groupe scolaire, le montant total avec le terrain est de 1 462 131 €. D'autres dépenses ont été réalisées au niveau du budget « eau et assainissement », rue du 8 Mai et rue de la Roche.



2011 verra la construction du groupe scolaire, ce sera LA priorité du prochain budget.

JUMELAGE



En juillet 2007 le jumelage fêtait son 40^e anniversaire dans la bonne humeur. Après de nombreux reports pour cause d'indisponibilité, de maladie ou autres accidents, rendez-vous est pris pour une rencontre de préparation des festivités du 45^e anniversaire en 2011. Une délégation de Gundersheim nous rendra visite les 4 et 5 décembre prochain pour élaborer un programme du jumelage à venir, la désignation du lieu des festivités en étant l'étape la plus importante.

Retenez dès à présent, que ce soit à Selongey ou Gundersheim, une rencontre aura bien lieu avec nos amis de Gundersheim en 2011.

Philippe MICHAUD
Conseiller délégué



Opération environnementale ECHOCHALLENGE



L'opération environnementale **Ecochallenge** conduite en partenariat avec Aldorende, Seb et ses salarié(e)s avait pour but la plantation d'arbres sur les communes de Selongey et Is-sur-Tille. Le 2 Novembre l'association « **Les petits Gestes** » qui regroupe des lycéens bénévoles spécialisé dans la plantation d'arbres était présente sur Selongey. L'emplacement choisi par la municipalité, partenaire de l'opération par la mise à disposition de terrain, se situait à hauteur de Sainte-Gertrude. Ce sont donc plus d'une centaine d'arbres qui sont aujourd'hui plantés dans cet espace réservé. Merci à Aldorende, Seb et à l'association « Les petits Gestes » pour cette opération. À nous de veiller maintenant à ce que ces arbres se développent le mieux possible.

Bruno SCHNEIDER

Adjoint à l'urbanisme, l'environnement, l'eau et l'assainissement

Réunion de prévention de l'AVC



À l'initiative de l'association France AVC 21, représentée par sa présidente Mme Deponge, la municipalité a reçu jeudi à 19 heures, le professeur Giroud et son assistant le docteur Bejot, tous deux spécialistes des accidents vasculaires cérébraux (AVC) au centre hospitalier universitaire (CHU) de Dijon.

Une cinquantaine de personnes de tous âges ont répondu présent. Après la projection de deux vidéos illustrant le sujet, un temps a été consacré aux questions-réponses et aux témoignages de victimes d'AVC. La soirée s'est terminée par un rafraîchissement offert par l'association. Une opération à renouveler sur ce thème auprès des plus jeunes cette fois.

Le Face Arm Speech Time (F.A.S.T.) : la méthode (en anglais) de diagnostic de l'AVC qui en décrit bien les symptômes

- Face (visage) : La personne présente une déformation de la Face
- Arm (bras) : la personne ne peut maintenir l'un de ces bras tendu
- Speech (parole) : la personne a des problèmes d'élocution ou ne parle plus
- Time (temps) : si l'un de ces symptômes est confirmé, appeler immédiatement le SAMU (le 15). La prise en charge dans les 3 heures suivant l'accident est primordiale.

Renseignements :

France AVC 21, tél. 03 80 42 45 45 - www.franceavc.com

Note d'information sur l'éclairage public



La gestion de l'éclairage public a été transférée au Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO) qui mandate des entreprises pour réaliser les travaux neufs et de maintenance. Toutes les opérations sont payées par le syndicat avec, en règle générale, plus de 50% de subvention. Le Conseil municipal, après validation, transmet donc au SICECO toutes les demandes relatives à l'éclairage public qui programme leur réalisation en fonction de ses disponibilités budgétaires.

Entretien des installations

Les dispositions des marchés de travaux en cours prévoient 3 tournées d'entretien préventif qui consistent à vérifier le fonctionnement des installations et dépanner toutes les lampes hors-service.

Important : Les habitants doivent signaler les lampes hors-service à la mairie qui fera suivre vers l'entreprise en charge de l'entretien. Les cas urgents (absence totale d'éclairage dans la commune, problèmes de sécurité comme armoire électriques ouvertes ou endommagées, etc...) doivent être signalés rapidement à la mairie qui peut demander une intervention urgente immédiate ou sous quinzaine.

L'intégralité des charges relatives à l'éclairage public étant supportées par le budget communal, il est indispensable que toutes les demandes de prestations soient validées par la mairie. Aucune demande directe des habitants au SICECO ou aux entreprises ne sera traitée.

Vous avez un problème d'éclairage public dans votre quartier ?

Signalez-le de suite en mairie au 03 80 75 70 74.

Recommandations importantes à propos des pompes à chaleur

L'installation d'un système de chauffage, notamment les pompes à chaleur, nécessitent une vérification préalable de la compatibilité du réseau électrique d'alimentation avec les puissances à installer.

Choisir un installateur qui s'engagera à respecter la norme C15-100. Ce dernier doit consulter le gestionnaire de réseau ErDF pour s'assurer de cette compatibilité du réseau existant.

Faire le choix d'un matériel aux normes NF PAC ou certifié Eurovent.

Faire modifier les branchements monophasés en triphasés. À puissance égale, les coûts d'abonnement et des consommations sont identiques en triphasé et en monophasé.

Faire consulter le gestionnaire de réseau ErDF par le fournisseur d'énergie en cas de modification de contrat (nécessité d'augmentation de puissance) pour s'assurer de la compatibilité du réseau existant.

Bien faire apparaître l'indication de la puissance souhaitée sur le formulaire de demande de travaux

Philippe BRUNOT
Conseiller délégué

Conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire sur la liste électorale de Selongey :

Être majeur à la date de l'inscription, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques et de justifier d'une attache avec la commune, c'est à dire soit y être domicilié, soit y résider depuis 6 mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

À partir de quand puis-je voter après mon inscription ?

Tout dépend de la date à laquelle vous avez déposé votre demande d'inscription en mairie. Si vous faites votre demande d'inscription avant le 30 décembre 2010, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter du 1er mars 2011.

Si vous souhaitez voter sur la commune de Selongey pour les prochaines échéances électorales, inscrivez vous dans les meilleurs délais.

Permanences Espace Info-Services

CPAM

Lundi de 14h à 16h
(hors vacances scolaires)

Mission Locale

Mardi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 11h
(sur rendez-vous)
Tél. 03 80 95 47 70 - Fax 03 80 95 47 73

ADMR

Lundi, mardi, vendredi
de 13h15 à 16h45
Mercredi de 8h30 à 12h
et de 13h15 à 16h45
par Stéphanie Mary
Tél. 03 80 75 57 84

Solidarité Famille

Mardi sur RDV
Assistante sociale :
Maryvonne Vanhautere
Tél. 03 80 95 70 00

Comm. de Communes

Jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Tél. 03 80 75 51 11

Domicile Services

3^e jeudi du mois
de 13h45 à 16h
par Florence Zunino
Tél. 03 80 51 96 41 - 06 23 21 78 24

CAF

Sur rendez-vous
Tél. 06 26 79 08 23

Maison de l'Emploi

Sur rendez-vous
Tél. 03 80 95 44 49

ANPE

Mardi matin sur rendez-vous
par Bruno Maso - Tél. 03 80 78 85 02

PACT (infos Habitat locatif)

Mardis 19/05, 21/07, 20/10
de 14h à 16h30 - Tél. 0800 101 128

ALEJ (Loisirs Enfance Jeunesse)

Permanence téléphonique
Tél. 03 80 75 72 80

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Relais Petite Enfance



Depuis le 1^{er} septembre, le Relais Petite Enfance itinérant (RPE) s'est installé sur la Communauté de Communes du canton de Selongey. Dès le 15 Novembre, Églantine (l'animatrice), proposera des temps d'animation aux Assistant(e)s Maternel(le)s et aux parents qui le souhaiteront. Ces moments conviviaux d'échanges se dérouleront le mardi matin de 9h30 à 11h30 salle Gundersheim et le vendredi matin, toutes les 2 semaines, de 9h à 11h à la salle des fêtes de Chazeuil. Des permanences d'accueil seront mises en place le mardi après midi de 14h à 17h salle Gundersheim pour les rendez-vous individuels d'information demandés par les Assistant(e)s Maternel(le)s et les parents.

Les objectifs du RPE

- accompagner les parents dans leur démarche de recherche d'Assistant(e)s Maternel(le)s
 - apporter un soutien aux professionnel(le)s que sont les Assistant(e)s Maternel(le)s sur leurs droits et devoirs (Salaires, charges etc...)
- Assistant(e)s Maternel(le)s, et parents concernés, pour plus d'informations sur le RPE et ses diverses activités, Églantine vous invite à venir la rencontrer lors de la journée portes ouvertes organisée dans le cadre de la semaine des Assistant(e)s Maternel(le) qui aura lieu le mardi 16 Novembre de 9h à 17h, salle Gundersheim.

Spectacle de Noël pour les enfants offert par la municipalité

Mercredi 22 décembre - 18h - Foyer (Gratuit)

La Perle Magique

Le pays des vents est en deuil : Cabor, le crabe des grandes profondeurs, a dérobé la Perle magique qui apportait le bonheur aux habitants de la contrée... Pour sauver son grand père -le vieux gardien de phare dépositaire de la perle- Boris, marmouset de dix ans, entreprend une quête hasardeuse dans les profondeurs océanes...

Avec, par ordre de plongée : Poséidon le magnifique ; Semeur Desel, écumeur des mers Kiboufhtou, monstre parjure ; L'étoile tombée des nues ; Clarisse et Moby, les fabuleux "Cétacés Timbrés" ; Gepetto et ses marionnettes ; Tépabel, sorcière médusée des bas fonds ; Cabor, imperméable à la pitié

Dominique DUCHAMP

Adjoint à la culture, à la vie associative,
à l'enfance-jeunesse et au centre de loisirs

SELTIC - Selongey Transport Inter Communal

La communauté de communes de Selongey se dote d'un nouveau concept basé sur le transport à la demande : un voyage pour 1,50 €.

Cette démarche a pour objet de favoriser le transport intercommunal des concitoyens.

Ce service a été présenté et mis en fonction samedi dernier, place des Halles, en présence de Michel Verney (Président de la communauté de communes), Gérard Leguay (maire de Selongey), Oger Luyt (Vice-président de la Covati) et Loïc Rossignol (directeur marketing de Transdev).



Les intervenants se sont exprimés sur cette opération visant à maintenir et développer l'activité dans les villages. Des réunions publiques d'information se sont tenues à la mairie de Vernois-les-Vesvres (mardi 26 octobre), au foyer communal de Selongey (lundi 15 novembre), et à la salle polyvalente de Chazeuil (mardi 16 novembre). Ce nouveau service de transport à la demande concerne toute la population. Il fonctionne les mardis et samedis toute l'année (sauf jours fériés). Info Réservation au numéro vert : 0 800 21 32 33 (appel gratuit de puis un poste fixe).

Michel VERNEY

Président de la Communauté de communes
du canton de Selongey

Guide pratique

Mairie : 03 80 75 70 74

ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h • le samedi de 10h à 12h

Poste : 03 80 75 21 95

ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h • le samedi de 9h à 12h

Trésor public : 03 80 75 72 57

Préfecture : 0821 80 30 21

53 rue de la Préfecture - 21000 Dijon

Conseil Général : 03 80 63 66 00

53 bis rue de la Préfecture - 21000 Dijon

Conseil Régional de Bourgogne : 03 80 44 33 00

17 boulevard de la Trémouille - 21000 Dijon

Ramassage ordures ménagères : lundi matin

Déchetterie de Selongey : 03 80 95 21 10

ouverte le lundi et le jeudi de 14h à 18h (17h l'hiver)
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

numéros utiles

Samu : 15 • **Gendarmerie** : 17

Pompiers : 18 • **Dépannage EDF** : 03 80 41 02 06